

Rapport de gestion

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des déclarations qui sont de nature prospective. Les résultats ou les événements réels peuvent diverger sensiblement des résultats ou des événements prévus qui sont présentés ici, en raison des incertitudes et des risques inhérents aux activités qu'exerce Canadian Tire et de la conjoncture générale. Veuillez également vous reporter à la section 14 du présent rapport de gestion pour obtenir d'autres renseignements importants ainsi qu'une mise en garde relative aux déclarations prospectives.

Nous ne pouvons garantir que les prévisions en matière de résultats financiers ou de rendement opérationnel se concrétiseront vraiment, et si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de Canadian Tire.

1. Préface

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle. Pour la terminologie communément utilisée (comme les ventes au détail et les ventes dans les magasins semblables), veuillez vous reporter au Glossaire qui se trouve aux pages 156 à 158 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société, disponible en ligne sur le site de SEDAR (« Système électronique de données, d'analyse et de recherche »), à l'adresse <http://www.sedar.com>, et, dans la section des relations avec les investisseurs, sur le site Web de Canadian Tire, à l'adresse <http://corp.canadiantire.ca/Fr/Investors>.

1.2 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a autorisé la publication du contenu du présent rapport de gestion le 9 mai 2013.

1.3 Comparaisons relatives au trimestre contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, toutes les comparaisons des résultats du premier trimestre de 2013 (période de 13 semaines close le 30 mars 2013) sont établies par rapport aux résultats du premier trimestre de 2012 (période de 13 semaines close le 31 mars 2012).

1.4 Estimations et hypothèses comptables

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») exige que nous procédions à des estimations et posions des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers intermédiaires, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Veuillez vous reporter à la section 8.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

1.5 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près. Dans la présentation du bénéfice par action de base et dilué, les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont basées sur des montants fractionnés.

2. Aperçu de la Société et de l'industrie

2.1 Aperçu de l'entreprise

Pour une présentation complète des secteurs d'activité Détail et Services Financiers de la Société, veuillez vous reporter à la section 2.1 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société.

2.2 Objectifs stratégiques

Tout en répondant aux besoins quotidiens en matière de travaux et de loisirs au Canada, la Société a centré les efforts de ses entreprises de détail et de services financiers sur la croissance et les améliorations de la productivité en vue de réaliser les aspirations financières sur cinq ans décrites en 2010 (veuillez vous reporter à la section 3 pour obtenir des renseignements sur les aspirations financières). Les objectifs stratégiques précis sont présentés à la section 5 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société.

2.3 Principaux indices de rendement

Pour une présentation complète des principaux indices de rendement de la Société, veuillez vous reporter à la section 2.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société. Les lecteurs sont prévenus que certains des principaux indices de rendement n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Veuillez vous reporter à la section 10.4 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société pour une analyse des mesures supplémentaires (non définies par les PCGR ou les IFRS) de même qu'à la section 8.3 du présent rapport de gestion.

3. Aspirations financières

Les objectifs stratégiques comprennent les aspirations financières de la Société pour la période de cinq ans qui se clôturera en décembre 2014. Ces aspirations ne doivent pas être interprétées comme des lignes directrices ni comme des prévisions pour l'une ou l'autre des années du plan quinquennal, mais plutôt comme des cibles continues à long terme que nous cherchons à atteindre sur la période visée par le plan stratégique, du fait de la réussite de nos initiatives. Des rapports d'étape à l'égard de ces aspirations financières sont présentés chaque année. La prochaine mise à jour sera présentée dans le Rapport annuel 2013 de la Société.

**Aspirations sur une
période de cinq ans
jusqu'en 2014**

Mesures financières

Croissance annuelle des ventes au détail des magasins du Groupe détail	3 % à 5 %
Croissance annuelle du bénéfice par action consolidé	8 % à 10 %
Rendement du capital investi du secteur Détail	10 % et plus
Rendement des créances du secteur Services Financiers	4,5 % à 5,0 %
Rendement global pour les actionnaires, y compris les dividendes	10 % à 12 %

4. Rendement en 2013

4.1 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	T1 2013	T1 2012	Variation
Ventes au détail ¹	2 435,5 \$	2 415,1 \$	0,8 %
Produits	2 479,8 \$	2 439,5 \$	1,7 %
Marge brute en dollars	766,7 \$	749,0 \$	2,4 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	30,9 %	30,7 %	22 pdb ²
Charges opérationnelles (excluant la dotation aux amortissements)	562,7	546,5	3,0 %
Autres produits	7,7	3,9	99,3 %
BAIIA	211,7 \$	206,4 \$	2,5 %
Amortissements	82,7	79,3	4,2 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	28,7	29,6	(3,2) %
Bénéfice avant impôt	100,3 \$	97,5 \$	2,9 %
Impôt sur le résultat	27,3	26,5	3,0 %
Taux d'imposition effectif	27,3 %	27,3 %	
Bénéfice net	73,0 \$	71,0 \$	2,9 %
Bénéfice par action de base	0,90 \$	0,87 \$	3,3 %
Bénéfice par action dilué	0,90 \$	0,87 \$	3,3 %

¹ Les ventes au détail de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus de renseignements.

² Points de base.

Premier trimestre

Sommaire des résultats

Le bénéfice dilué par action s'est établi à 0,90 \$, une hausse de 3,3 pour cent par rapport au premier trimestre de 2012. Le bénéfice avant impôt sur le résultat des Services Financiers a augmenté de 5,8 pour cent, principalement en raison d'une hausse des produits d'intérêts résultant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit. Le bénéfice avant impôt sur le résultat du secteur Détail a diminué de 1,5 million de dollars, soit 5,8 pour cent. La baisse d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la croissance des produits résultant des ventes solides des enseignes FGL Sports et Mark's et de la Division pétrolière, ainsi que de l'amélioration du rendement de la marge brute de toutes les enseignes, qui ont été contrebalancées par une hausse des coûts d'occupation liés aux nouveaux magasins du réseau et le calendrier des frais de marketing et de publicité additionnels prévus par rapport à l'exercice précédent.

Ventes au détail

Les ventes au détail consolidées ont augmenté de 20,4 millions de dollars (0,8 pour cent) pendant le trimestre en raison des éléments suivants :

- l'augmentation des ventes de FGL Sports stimulée par les ventes de liquidation dans le cadre de l'initiative de rationalisation de l'enseigne et l'augmentation des ventes dans les magasins Sport Chek;
- l'augmentation des ventes de la Division pétrolière en raison de la hausse des volumes d'essence et des prix de l'essence par rapport à l'exercice précédent, ainsi que de la hausse des ventes dans les dépanneurs;
- la croissance des ventes de Mark's, principalement dans les catégories des vêtements pour femmes et des vêtements de travail, contrebalancée par;
- une diminution des ventes du Groupe détail découlant de l'arrivée hâtive du printemps en mars de l'année dernière, tandis que les températures hivernales se sont poursuivies en mars cette année.

Produits

Les produits consolidés ont augmenté de 40,3 millions de dollars (1,7 pour cent) en raison des éléments suivants :

- la croissance solide des produits de FGL Sports résultant des ventes de liquidation dans les magasins fermés dans le cadre de l'initiative de rationalisation de l'enseigne et de la hausse des produits des magasins Sport Chek;
- la croissance au sein de Mark's et de la Division pétrolière résultant de la hausse des ventes au cours du trimestre;
- l'augmentation des produits d'intérêts des Services financiers, contrebalancée par;
- la baisse de produits du Groupe détail en raison du temps froid de mars par rapport à l'année précédente.

Marge brute

La marge brute consolidée en dollars a augmenté de 17,7 millions de dollars (2,4 pour cent) et la marge brute consolidée a augmenté de 22 points de base en raison des éléments suivants :

- la hausse des produits résultant de la croissance des ventes de FGL Sports, de Mark's et de la Division pétrolière;
- la gestion rigoureuse de la marge du Groupe détail, partiellement contrebalancée par la diminution de la marge de FGL Sports en raison de l'apport accru des ventes des magasins fermés dans le cadre de l'initiative de rationalisation de l'enseigne;
- le rendement solide de la marge des Services Financiers, principalement lié à la hausse des produits d'intérêts et à la diminution du taux de radiation nette.

Charges opérationnelles (excluant la dotation aux amortissements)

Les charges opérationnelles consolidées (excluant la dotation aux amortissements) ont augmenté de 16,2 millions de dollars (3,0 pour cent), principalement en raison des éléments suivants :

- le calendrier des frais de marketing et de publicité additionnels prévus de FGL Sports et du Groupe détail par rapport à l'exercice précédent;
- l'augmentation des frais de marketing des Services Financiers;
- la hausse des coûts d'occupation liés à l'ajout de succursales Sport Chek et des coûts liés à la conversion de magasins au Concept Intelligent, compensée par;
- la diminution des coûts liés au personnel.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements consolidée du secteur Détail a augmenté de 3,4 millions de dollars (4,2 pour cent), principalement en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles qui consistent en des logiciels et de l'amortissement lié aux nouveaux magasins du réseau.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes ont diminué de 0,9 million de dollars (3,2 pour cent), principalement en raison de l'augmentation des produits d'intérêts de Glacier Credit Card Trust (Glacier) sur des fonds investis en vue du remboursement d'un montant de 634,9 millions des billets à terme en février 2013.

Analyse des tendances saisonnières

Les deuxième et quatrième trimestres de chaque année tendent habituellement à générer les meilleurs produits et bénéfice au sein des activités de détail en raison de la nature saisonnière de certaines marchandises ainsi que du calendrier de mise en œuvre des programmes de marketing. Le tableau suivant présente le rendement financier de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices.

Résultats trimestriels consolidés¹

(en millions de dollars
canadiens, sauf indication
contraire)

	T1 2013	T4 2012	T3 2012	T2 2012	T1 2012	T4 2011	T3 2011	T2 2011	T1 2011
Produits	2 479,8	\$ 3 166,7	\$ 2 829,8	\$ 2 991,2	\$ 2 439,5	\$ 3 135,1	\$ 2 704,9	\$ 2 570,9	\$ 1 976,2
Bénéfice net	73,0	163,1	131,4	133,7	71,0	166,3	136,5	105,8	58,4
Bénéfice par action de base	0,90	2,00	1,61	1,64	0,87	2,04	1,68	1,30	0,72
Bénéfice par action dilué	0,90	2,00	1,61	1,63	0,87	2,03	1,67	1,29	0,71

¹ Les données du premier et du deuxième trimestre de 2011 excluent les résultats de FGL Sports, qui a été acquise le 18 août 2011. Les données du troisième trimestre de 2011 incluent les résultats de FGL Sports pour six semaines à compter de la date d'acquisition du 18 août 2011.

4.2 Principales mesures du rendement opérationnel

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	T1 2013	T1 2012	Variation
Secteur Détail – total			
Croissance des ventes au détail ¹	0,8 %	22,4 %	
Produits ²	2 216,9 \$	2 184,1 \$	1,5 %
Rendement du capital investi dans les activités de détail ^{3,4}	7,35 %	7,75 %	
Secteur Détail – par enseigne			
Groupe détail			
Croissance des ventes au détail ⁵	(1,6) %	3,8 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ⁵	(2,4) %	3,3 %	
Ventes par pied carré ⁶	386 \$	389 \$	(1,0) %
Produits ^{2,7}	1 174,3 \$	1 184,8 \$	(0,9) %
FGL Sports			
Croissance des ventes au détail ^{1,8}	5,6 %	6,4 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ⁸	8,8 %	7,3 %	
Ventes par pied carré ^{8,9}	268 \$	257 \$	4,3 %
Produits ²	367,4 \$	341,8 \$	7,5 %
Mark's			
Croissance des ventes au détail ^{1,10}	1,6 %	6,7 %	
Croissance des ventes dans les magasins semblables ^{1,12}	1,5 %	5,8 %	
Ventes par pied carré ¹²	311 \$	302 \$	3,0 %
Produits ^{2,11}	194,1 \$	191,5 \$	1,4 %
Division pétrolière			
Croissance du volume des ventes d'essence en litres	2,7 %	(1,9) %	
Croissance des ventes au détail	3,7 %	5,2 %	
Produits ²	485,5 \$	469,7 \$	3,4 %
Marge brute en dollars	33,1 \$	32,0 \$	3,4 %
Secteur Services Financiers			
Produits	250,0 \$	241,7 \$	3,4 %
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit	(2,3) %	4,5 %	
Créances moyennes brutes	4 251,1 \$	4 014,1 \$	5,9 %
Produits ³ (en pourcentage des créances moyennes brutes)	23,83 %	23,92 %	
Nombre moyen de comptes ayant un solde non réglé ¹³ (en milliers)	1 736	1 697	2,3 %
Solde moyen des comptes ¹³ (au dollar près)	2 444 \$	2 359 \$	3,6 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{3,13}	6,17 %	7,28 %	
Comptes de cartes de crédit en souffrance (en souffrance depuis deux mois ou plus) ^{13,14}	3,11 %	4,02 %	
Taux de la provision pour pertes sur créances ¹⁵	2,73 %	2,85 %	
Charges opérationnelles ³ (en pourcentage des créances moyennes brutes)	6,44 %	6,41 %	
Rendement des créances ³	6,77 %	5,98 %	

¹ Les mesures des ventes de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus de renseignements.

² Les produits intersectoriels des enseignes de détail de 4,4 millions de dollars au premier trimestre de 2013 (3,7 millions au premier trimestre de 2012) ont été éliminés en ce qui a trait au secteur Détail. Les produits présentés pour Canadian Tire, FGL Sports, Mark's et la Division pétrolière comprennent les produits intersectoriels.

³ Les données sont calculées sur 12 mois.

⁴ Les chiffres liés au rendement du capital investi dans les activités de détail de l'exercice précédent ont été retraités. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus de renseignements.

⁵ Comprend les ventes dans les magasins Canadian Tire et PartSource, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos du Groupe détail.

⁶ Exception faite des magasins PartSource. La superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, l'entrepôt ni les locaux administratifs.

⁷ Comprend les produits du Groupe détail Canadian Tire, de PartSource et de Franchise Trust.

⁸ Les ventes au détail comprennent les ventes dans les succursales et les magasins franchisés. Les données de l'exercice précédent ont été retraitées afin d'harmoniser le calendrier hebdomadaire des ventes de FGL Sports avec celui du Groupe détail et de Mark's. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus de renseignements.

⁹ Les données sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés. Les ventes par pied carré comprennent la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

¹⁰ Comprend les ventes au détail dans les succursales et les magasins franchisés de Mark's et les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.

¹¹ Comprend les ventes d'articles dans les magasins franchisés de Mark's et les ventes au détail dans les succursales de Mark's et exclut les produits tirés des services connexes.

¹² Comprend les ventes des magasins franchisés et des succursales et exclut les produits tirés des services connexes. Les ventes par pied carré ne comprennent pas la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

¹³ Portefeuille de cartes de crédit seulement.

¹⁴ Comptes en souffrance depuis un mois ou plus.

¹⁵ Le taux de la provision pour pertes sur créances a été calculé en fonction du total du portefeuille géré de créances sur prêts.

4.3 Aperçu du réseau des enseignes de détail

Nombre de magasins et superficie de l'aire de vente	Au 30 mars 2013	Au 29 décembre 2012	Au 31 mars 2012
Nombre consolidé de magasins			
Magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire ¹			
Magasins Concept Intelligent	248	247	169
Magasins rénovés et agrandis	180	180	247
Magasins traditionnels	43	44	57
Magasins pour petit marché	19	19	15
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne Canadian Tire	490	490	488
Magasins sous l'enseigne PartSource	87	87	87
Magasins sous l'enseigne FGL Sports			
Sport Chek	162	161	149
Sports Experts	72	72	70
Atmosphere	57	57	55
Autres	115	205	232
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne FGL Sports	406	495	506
Magasins sous l'enseigne Mark's ¹			
Mark's Work Wearhouse	224	225	296
Mark's/L'Équipeur	160	159	86
Work World	2	2	3
Nombre total de magasins de détail sous l'enseigne Mark's	386	386	385
Postes d'essence Canadian Tire	299	299	289
Nombre total de magasins	1 668	1 757	1 755
Superficie de l'aire de vente consolidée (en millions de pieds carrés)²			
Enseigne Canadian Tire	20,0	19,9	19,7
Enseigne PartSource	0,3	0,3	0,3
Enseigne FGL Sports	6,1	6,6	6,5
Enseigne Mark's	3,4	3,4	3,4
Total de la superficie de l'aire de vente² (en millions de pieds carrés)	29,8	30,2	29,9

¹ Le nombre de magasins reflète les points de vente individuels; ainsi, le nombre total de magasins Canadian Tire et Mark's comprend les magasins occupant le même bâtiment.

² Le total de la superficie de l'aire de vente ne comprend pas la superficie moyenne de l'aire de vente dans les dépanneurs de la Division pétrolière, qui était de 517 pieds carrés par magasin au premier trimestre de 2013 (496 pieds carrés à la période correspondante de 2012).

La Société continue de convertir son réseau de magasins en mettant l'accent sur la conversion de magasins existants aux formats les plus récents. Au cours du trimestre, le Groupe détail a converti un magasin traditionnel au nouveau format de magasin Concept Intelligent et a achevé le déploiement du concept d'assortiment Au foyer dans 155 magasins.

Le nombre total de magasins FGL Sports au premier trimestre de 2013 reflète la fin de l'initiative de rationalisation de l'enseigne qui avait été annoncée en mai 2012. Dans le cadre de cette initiative, 113 succursales non stratégiques ont été fermées, dont la majorité au cours du premier trimestre de 2013, y compris cinq magasins qui ont été convertis en magasins Sport Chek ou Atmosphere, et 13 autres magasins qui seront convertis à ces enseignes en 2013 ou au début de 2014. Les fermetures de magasins au premier trimestre de 2013 ont été compensées par l'ouverture d'un nouveau magasin Sport Chek.

Au cours du trimestre, l'enseigne Mark's a relocalisé une succursale qui a également été convertie au nouveau format de magasin Mark's, ce qui a porté le nombre total de magasins Mark's repositionnés à 160 à la fin du premier trimestre de 2013.

4.4 Rendement de nos secteurs d'activité

4.4.1 Secteur Détail

4.4.1.1 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens)	T1 2013	T1 2012	Variation
Ventes au détail ¹	2 435,5 \$	2 415,1 \$	0,8 %
Produits	2 216,9 \$	2 184,1 \$	1,5 %
Marge brute en dollars	599,5 \$	591,0 \$	1,5 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	27,0 %	27,1 %	(1) pdb ²
Charges opérationnelles (excluant la dotation aux amortissements)	486,3	474,3	2,6 %
Autres produits	7,5	2,0	288,9 %
BAIIA	120,7 \$	118,7 \$	1,8 %
Amortissements	80,2	76,9	4,2 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	17,5	17,3	1,9 %
Bénéfice avant impôt	23,0 \$	24,5 \$	(5,8) %

¹ Les ventes au détail de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la section 8.3 pour plus de renseignements.

² Points de base.

Premier trimestre

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt du secteur Détail s'est établi à 23,0 millions de dollars, une baisse de 1,5 million, ou 5,8 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Les résultats du premier trimestre reflètent la croissance des produits résultant des ventes solides de FGL Sports, de Mark's et de la Division pétrolière et de l'amélioration du rendement de la marge du Groupe détail. La croissance des produits et de la marge a été contrebalancée par la hausse des coûts d'occupation et des frais de publicité du secteur Détail, principalement en raison du calendrier des frais de marketing et de publicité additionnels prévus de FGL Sports et du Groupe détail et de l'augmentation des dépenses liées à l'amortissement et des coûts d'occupation compte tenu des nouveaux magasins du réseau par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des coûts liés à l'amortissement et des charges financières nettes, le BAIIA du secteur Détail a connu une hausse de 1,8 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Ventes au détail

Les ventes au détail ont augmenté de 0,8 pour cent au cours du trimestre, principalement en raison des ventes de liquidation solides de FGL Sports, de la hausse des volumes et des prix de l'essence de la Division pétrolière, facteurs partiellement contrebalancés par une baisse des ventes au sein du Groupe détail.

Les ventes au détail du Groupe détail ont diminué de 1,6 pour cent au cours du trimestre (une baisse de 2,4 pour cent des ventes dans les magasins semblables). Les ventes accrues dans des catégories clés des articles de cuisine et d'organisation de la maison ont été fortement contrebalancées par des ventes plus faibles d'un exercice à l'autre dans les catégories d'articles saisonniers comme les articles pour le cyclisme, les articles de jardinage et les articles pour la vie au jardin, compte tenu du temps beaucoup plus froid en mars au Québec et en Ontario comparativement aux températures de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre, les ventes du secteur de l'automobile ont été solides, avec des hausses des ventes de pièces d'entretien automobile léger et des produits pour l'entretien automobile comme les batteries, les accessoires de batteries et les balais d'essuie-glace. Ces hausses ont été contrebalancées par un retard dans la vente d'articles de nettoyage et d'entretien automobile, comme pour les travaux d'entretien des freins, ainsi qu'un retard dans la pose des pneus toute saison en raison du temps plus froid en mars. Les températures plus froides du mois de mars ont également eu une incidence sur les ventes des centres-autos, qui sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes au détail de FGL Sports ont augmenté de 5,6 pour cent par rapport à l'exercice précédent (augmentation de 8,8 pour cent des ventes dans les magasins semblables) en raison des ventes de liquidation dans les magasins qui ont fermé leurs portes au cours du trimestre dans le cadre de l'initiative de rationalisation de l'enseigne. En excluant les ventes liées aux fermetures de magasins, les ventes dans les magasins

semblables pour les succursales ont augmenté de 3,1 pour cent. De plus, Sport Chek, la principale enseigne des succursales, a connu des ventes solides dans les vêtements et l'équipement, particulièrement dans les catégories liées à la saison hivernale comme les articles de hockey, de ski et de planche à neige.

Pour ce qui est de Mark's, la croissance des ventes au détail de 1,6 pour cent (augmentation des ventes dans les magasins semblables de 1,5 pour cent) a été stimulée par la hausse des ventes des vêtements tout-aller pour femmes, des vêtements de travail et des accessoires, particulièrement dans la région du Grand Toronto, en Ontario. La croissance des ventes a été partiellement contrebalancée par une baisse des ventes de chaussures et de vêtements pour hommes en raison du temps froid de mars dans l'ensemble du pays et de la réduction importante du nombre de soldes par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes au détail de la Division pétrolière ont augmenté de 3,7 pour cent, principalement en raison de la hausse du volume d'essence et des ventes dans les dépanneurs provenant de 10 nouveaux sites, dont deux sont situés sur les autoroutes des séries 400 et 401, ainsi qu'en raison de l'augmentation des prix de l'essence par rapport à l'exercice précédent.

Produits du secteur Détail

Les produits du secteur Détail ont augmenté de 1,5 pour cent au cours du trimestre, principalement en raison des ventes de liquidation solides, de l'ajout de magasins Sport Chek au sein de FGL Sports et de la hausse des ventes de la Division pétrolière et de Mark's, contrebalancés par une baisse des produits du Groupe détail.

Les produits du Groupe détail ont diminué de 0,9 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Les premières livraisons d'articles saisonniers, notamment les articles de jardinage et les articles pour la vie au jardin, ont été solides en janvier et en février, mais compte tenu du temps beaucoup plus froid au cours de la seconde moitié du trimestre par rapport à l'exercice précédent, les livraisons d'articles saisonniers ont été faibles en mars. Ces baisses ont été partiellement compensées par des livraisons importantes d'articles de cuisine et d'organisation de la maison, ce qui a entraîné une hausse des ventes au cours du trimestre.

Les produits de FGL Sports ont augmenté de 7,5 pour cent au cours du trimestre, principalement en raison des ventes de liquidation dans les magasins qui ont fermé leurs portes au cours du trimestre. De plus, la hausse des ventes dans les magasins de l'enseigne Sport Chek et l'augmentation des livraisons dans les magasins franchisés ont contribué à la croissance des produits par rapport à l'exercice précédent.

Les produits de Mark's ont augmenté de 1,4 pour cent au cours du trimestre, principalement en raison de l'amélioration des ventes au détail, comme il est décrit précédemment, surtout dans les vêtements tout-aller pour femmes et les vêtements de travail.

Marge brute du secteur Détail

La marge brute en dollars du secteur Détail a augmenté de 1,5 pour cent et la marge brute du secteur Détail est demeurée stable par rapport au premier trimestre de 2012 en raison de la croissance des produits résultant de la hausse des volumes de ventes de FGL Sports et de Mark's et de la hausse des volumes d'essence de la Division pétrolière. De plus, le bon rendement de la marge du Groupe détail a été stimulé par la gestion continue de l'équilibre entre les ventes et la marge, contrebalancé par une baisse de la marge brute de FGL Sports en raison de l'apport accru des ventes provenant des magasins qui ont été fermés au cours du trimestre, dans le cadre de l'initiative de rationalisation de l'enseigne.

Charges opérationnelles du secteur Détail (déduction faite de la dotation aux amortissements)

Les charges opérationnelles du secteur Détail (déduction faite de la dotation aux amortissements) ont augmenté de 2,6 pour cent en raison du calendrier des frais de marketing et de publicité additionnels prévus de FGL Sports et du Groupe détail et des coûts d'occupation liés aux nouveaux magasins du réseau, contrebalancés par une réduction des coûts liés au personnel.

Dotation aux amortissements du secteur Détail

La dotation aux amortissements du secteur Détail a augmenté de 4,2 pour cent, principalement en raison de la hausse de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles, qui consistent en des logiciels, et des immobilisations corporelles relativement aux nouveaux magasins du réseau.

4.4.1.2 Risques d'entreprise du secteur Détail

Dans le cours normal de ses activités, le secteur Détail est exposé à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à son rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque lié à l'interruption de la chaîne d'approvisionnement, le risque lié à la saisonnalité et le risque environnemental. Pour une description des risques propres aux activités des unités commerciales, veuillez vous reporter à la section 7.5.1.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société. Veuillez également vous reporter à la section 9 du présent rapport de gestion pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et à la section 11 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

4.4.2 Secteur Services Financiers

4.4.2.1 Résultats financiers des Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T1 2013	T1 2012	Variation
Produits	250,0 \$	241,7 \$	3,4 %
Marge brute en dollars	139,8	130,2	7,3 %
Marge brute (en pourcentage des produits)	55,9 %	53,9 %	203 pdb ¹
Autres produits	0,2	1,9	(92,0) %
Charges opérationnelles	62,9	59,2	6,2 %
Produits opérationnels	77,1 \$	72,9 \$	5,6 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	(0,2)	(0,1)	171,1 %
Bénéfice avant impôt	77,3 \$	73,0 \$	5,8 %

¹ Points de base.

Premier trimestre

Sommaire des résultats

Le bénéfice avant impôt des Services Financiers a augmenté de 5,8 pour cent pendant le trimestre par rapport à l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'augmentation des produits résultant de la croissance des créances sur cartes de crédit et de la diminution du nombre de radiations.

Produits des Services Financiers

Les produits des Services Financiers ont augmenté de 3,4 pour cent d'un exercice à l'autre, principalement en raison de la hausse des produits d'intérêts générés par le nombre accru de créances sur cartes de crédit.

Marge brute des Services Financiers

La marge brute des Services Financiers a augmenté de 203 points de base au cours du trimestre par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des produits résultant de l'augmentation des produits d'intérêts et de la diminution des radiations nettes, partiellement contrebalancée par une hausse de la provision liée à l'augmentation des créances moyennes brutes.

Charges opérationnelles des Services Financiers

Les charges opérationnelles des Services Financiers ont augmenté de 6,2 pour cent au cours du trimestre par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des frais de marketing.

4.4.2.2 Risques d'entreprise du secteur Services Financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les Services Financiers sont exposés à un certain nombre de risques pouvant éventuellement nuire à leur rendement opérationnel. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, le risque de crédit à la consommation, le risque de financement lié à la titrisation, le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'environnement réglementaire. Pour une description des risques propres aux activités

des unités commerciales, veuillez vous reporter à la section 7.5.2.2 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société. Veuillez également vous reporter à la section 9 du présent rapport de gestion pour une analyse de la gestion des risques d'entreprise et à la section 11 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société pour une analyse d'autres risques à l'échelle de l'industrie et de la Société auxquels nous sommes exposés.

4.5 Bilan et flux de trésorerie

4.5.1 Faits saillants du bilan

Le total de l'actif, du passif et des capitaux propres de la Société au 30 mars 2013 et au 31 mars 2012 sont décrits ci-dessous, de même que certains postes du bilan qui ont connu d'importants changements par rapport à l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 mars 2013	Au 31 mars 2012 ¹	Variation (\$)	Variation (%)
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	311,8 \$	237,2 \$	74,6 \$	31,5 %
Créances sur prêts	4 141,6	3 887,6	254,0	6,5 %
Total de l'actif	12 646,9	12 366,2	280,7	2,3 %
Passif				
Dépôts	1 425,0 \$	1 207,4 \$	217,6 \$	18,0 %
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 648,5	1 492,5	156,0	10,5 %
Emprunts à court terme	119,2	498,6	(379,4)	(76,1) %
Tranche à court terme de la dette à long terme	22,3	663,2	(640,9)	(96,6) %
Dette à long terme	2 336,5	1 712,0	624,5	36,5 %
Dépôts à long terme	1 030,6	1 092,3	(61,7)	(5,6) %
Total du passif	7 831,0	7 926,1	(95,1)	(1,2) %
Capitaux propres	4 815,9 \$	4 440,1 \$	375,8 \$	8,5 %

¹ Les données de l'exercice précédent ont été retraitées. Veuillez vous reporter à la note 16 des états financiers consolidés résumés pour plus de renseignements.

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 74,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles du secteur Détail liée à la poursuite de l'intégration de FGL Sports.

Les créances sur prêts, provenant principalement des soldes de cartes de crédit, ont augmenté de 254,0 millions de dollars en raison de la hausse du solde moyen par compte et du nombre de comptes actifs.

Passif

La diminution des titres d'emprunt à court terme de 379,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent résulte du remboursement d'un montant de 243,0 millions de l'emprunt à court terme en cours relatif à l'acquisition de FGL Sports et au remboursement de papier commercial de Glacier.

Le total des dépôts a augmenté de 155,9 millions de dollars, principalement en raison de la décision visant l'acquisition d'un plus grand nombre de dépôts de détail afin de financer les activités des Services financiers.

Au total, la dette à long terme et la tranche à court terme de la dette à long terme ont diminué de 16,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Le remboursement de billets de premier rang et de billets subordonnés de Glacier totalisant 634,9 millions de dollars en février 2013 a été contrebalancé par deux transactions de titrisation de Glacier totalisant 634,9 millions effectuées en mai et en décembre 2012.

4.5.2. Sommaire des flux de trésorerie

Les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société pour les périodes closes le 30 mars 2013 et le 31 mars 2012 sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	T1 2013	T1 2012	Variation (\$)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant les éléments suivants	289,8 \$	293,3 \$	(3,5) \$
Variation du fonds de roulement opérationnel et autres	(201,6)	(366,3)	164,7
Variation des créances sur prêts	41,4	85,1	(43,7)
Variation des dépôts	31,9	14,3	17,6
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant intérêts et impôt sur le résultat	161,5	26,4	135,1
Intérêts versés	(31,7)	(37,9)	6,2
Intérêts reçus	3,9	1,7	2,2
Impôt sur le résultat payé	(68,0)	(40,8)	(27,2)
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités opérationnelles	65,7 \$	(50,6) \$	116,3 \$
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(100,0)	(158,0)	58,0
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement	(689,2)	140,3	(829,5)
Flux de trésorerie utilisés au cours de la période	(723,5) \$	(68,3) \$	(655,2) \$

Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont améliorés par rapport à l'exercice précédent en raison de la réduction de l'investissement dans le fonds de roulement opérationnel. Cette réduction résulte principalement de l'augmentation des dettes fournisseurs et des charges à payer liée à la hausse des marchandises en transit à la fin du trimestre et du retard de certains paiements en raison du congé de Pâques, qui coïncidait avec le dernier jour ouvrable du trimestre. Les marchandises en transit ont été compensées par une diminution des stocks de FGL Sports liée à la fermeture de magasins dans le cadre de l'initiative de rationalisation de l'enseigne.

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement au cours du trimestre étaient plus élevés qu'à l'exercice précédent, principalement en raison des activités de financement alors que des billets de premier rang et des billets subordonnés de Glacier totalisant 634,9 millions de dollars ont été remboursés en février 2013. De plus, au cours du premier trimestre de 2012, il y a eu une émission nette de titres d'emprunt à

court terme totalisant 146,0 millions de dollars qui n'a pas été répétée en 2013 compte tenu des fonds en caisse disponibles.

5. Gestion du capital, financement et dépenses d'investissement

5.1 Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entreprise et le secteur d'activité ainsi qu'à d'autres fins. La définition du capital de la Société est la même que celle donnée à la note 5 des états financiers annuels figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société, laquelle inclut la dette de Glacier, mais exclut la dette de Franchise Trust.

La Société gère sa structure du capital de manière à conserver une cote de solvabilité élevée accordée par deux agences de notation. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation de crédit et d'autres participants du marché sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Au cours du trimestre clos le 30 mars 2013, la Société s'est conformée aux clauses restrictives clés liées à ses ententes d'emprunt existantes. En vertu de ces clauses restrictives, la Société dispose actuellement d'une souplesse suffisante pour financer la croissance des activités et maintenir ou modifier les taux des dividendes dans le cadre de la politique actuelle sur les dividendes. Au cours du trimestre, la Société s'est conformée aux exigences réglementaires relatives au capital, y compris les lignes directrices concernant le capital publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire.

5.2 Financement

Puisqu'elle peut accéder à de multiples sources de financement, la Société maintient une solide position de liquidités. La section 8.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société présente une description détaillée des conditions du marché du crédit, des sources de financement de la Société et de ses cotes de crédit. Au 30 mars 2013, les marges de crédit totalisaient 1,5 milliard de dollars. Les marges de crédit consenties sont disponibles en vertu d'une facilité de crédit syndiqué de 1,2 milliard de dollars d'une durée de quatre ans qui arrivera à échéance en juin 2016, ainsi qu'en vertu de facilités de crédit bilatérales de 300,0 millions venant à échéance en mars 2014.

5.3 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les trimestres clos le 30 mars 2013 et le 31 mars 2012 sont présentées ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	T1 2013	T1 2012 ¹
Projets immobiliers	42,2 \$	41,3 \$
Technologies de l'information	13,4	19,0
Chaîne d'approvisionnement et centres de distribution	4,2	1,1
Autres fins	2,2	2,7
Total des dépenses d'investissement ²	62,0 \$	64,1 \$

¹ Les données de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

² Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

6. Capitaux propres

6.1 Capital social

(en millions de dollars canadiens)	30 mars 2013	31 mars 2012	29 décembre 2012
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 en 2012)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
77 526 952 actions de catégorie A sans droit de vote (78 020 290 en 2012)	674,0	710,2	687,8
	674,2 \$	710,4 \$	688,0 \$

6.2 Dividendes

Au 30 mars 2013, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 28,3 millions de dollars (24,4 millions en 2012) au taux de 0,35 \$ par action (0,30 \$ par action en 2012).

Le 9 mai 2013, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,35 \$ par action payable le 1^{er} septembre 2013 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 juillet 2013.

6.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 22 février 2013, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter, entre le 26 février 2013 et le 25 février 2014, un nombre maximal de 2,5 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote. Au cours du trimestre, la Société a racheté 215 900 actions dans le cadre de cette offre publique de rachat. Ce nombre comprend 196 100 actions rachetées en plus des actions rachetées à des fins d'antidilution.

6.4 Contrats dérivés sur actions

La Société conclut des contrats dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations des charges liées aux options sur actions et aux régimes d'octroi d'unités d'actions au rendement. Au cours du trimestre, la Société a reçu un montant de 1,1 million de dollars pour régler un contrat à livrer sur actions à taux fixe qui arrivait à échéance et qui a couvert 125 000 unités d'actions au rendement. La Société a en outre payé moins de 0,1 million de dollars pour régler un swap sur rendement total qui a couvert 75 000 options sur actions. Elle a également conclu trois nouveaux contrats à livrer sur actions à taux fixe à un prix à terme moyen pondéré de 72,43 \$ par action afin de compenser son exposition à 435 000 unités d'actions au rendement, ainsi que deux nouveaux contrats à livrer sur actions à taux variable à un prix d'achat moyen pondéré de 71,83 \$ par action afin de compenser son exposition à 250 000 options sur actions.

7. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement à l'état des vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées dans la section 9 du rapport de gestion qui figure dans le Rapport annuel 2012 de la Société.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

8. Méthodes et estimations comptables

8.1 Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses qui sont censées être raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les méthodes et les estimations comptables présentées en détail à la note 2 des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2013 de la Société n'exigent

pas que nous formulions des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune des estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'Annexe 51-102A1 publiée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, exception faite des éléments présentés ci-après.

De l'avis de la Société, les provisions pour perte de valeur relative aux créances des Services Financiers sont considérées comme une « estimation comptable critique ». Les pertes au titre des prêts douteux sont comptabilisées lorsqu'il existe une indication objective qu'une dépréciation du portefeuille de prêts est survenue. Les provisions pour perte de valeur sont calculées pour des prêts distincts et pour des groupes de prêts évalués collectivement. Toutes les créances sur prêts importantes à titre individuel sont soumises à un test de dépréciation spécifique. Les créances sur prêts qui ne sont pas importantes à titre individuel sont soumises collectivement à un test de dépréciation, dans le cadre duquel les créances sur prêts assorties de risques similaires sont regroupées. La Société utilise un modèle de taux graduel qui a recours à une analyse statistique des données historiques, aux indicateurs économiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le nombre de prêts qui seront radiés ultérieurement. La perte estimative correspond à l'écart entre la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisée au taux d'intérêt effectif initial du portefeuille, et la valeur comptable de ce dernier. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échéancier prévu des recouvrements futurs sont comparés régulièrement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents.

8.2 Changements de méthodes comptables

Nouvelles normes entrées en vigueur

États financiers consolidés

En mai 2011, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), qui remplace des parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et la totalité de Standing Interpretation Committee 12, *Consolidation – Entités ad hoc* (« SIC-12 »). IFRS 10 définit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés d'un investisseur qui contrôle une ou plusieurs entités émettrices. La norme exige que l'investisseur consolide une entité émettrice s'il est exposé aux rendements variables du fait de sa participation dans l'entité émettrice ou s'il possède des droits sur ces rendements variables, et s'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. IAS 27 a donc été modifiée, mais elle contient toujours les directives existantes s'appliquant aux états financiers individuels.

Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), qui remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige qu'un coentrepreneur classe sa participation dans un partenariat à titre de coentreprise ou d'activité commune. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'option précédente qui permettait de comptabiliser les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle a été éliminée. Dans le cas d'une activité commune, le coentrepreneur comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'activité contrôlée.

Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), qui définit les obligations d'information à l'égard des intérêts détenus par une entité dans d'autres entités, comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation. Cette norme reprend les obligations d'information existantes et contient de nouvelles obligations d'information importantes qui portent sur la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.

Par suite de la publication d'IFRS 10 et d'IFRS 11, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), a été modifiée. IAS 28 contient des directives sur la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises et sur l'application de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 ainsi que les modifications apportées à IAS 27 et à IAS 28 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La mise en œuvre d'IFRS 10 et d'IFRS 11 et des modifications à IAS 27 et à IAS 28 n'a pas eu d'incidence sur la Société. L'entrée en vigueur d'IFRS 12 nécessite la présentation d'informations supplémentaires dans les notes aux états financiers annuels.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui contient tous les détails de l'évaluation de la juste valeur et des obligations d'information s'appliquant à l'ensemble des IFRS. La nouvelle norme clarifie le fait que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché, à la date d'évaluation. Elle définit aussi les obligations d'information relatives à l'évaluation de la juste valeur. Aux termes des IFRS antérieures, les directives sur l'évaluation et la présentation de la juste valeur étaient réparties entre les différentes normes qui exigent le recours à la juste valeur et, dans de nombreux cas, elles n'établissaient pas une base d'évaluation claire ni des obligations cohérentes. IFRS 13 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'entrée en vigueur d'IFRS 13 a entraîné la présentation d'informations supplémentaires dans la note 15 des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2013 de la Société.

Présentation des autres éléments du résultat global

En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), qui exige maintenant que les sociétés regroupent dans les autres éléments du résultat global les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net. Les modifications confirment les exigences actuelles selon lesquelles les composantes des autres éléments du résultat global et du bénéfice net doivent être présentées dans un seul état ou dans deux états consécutifs. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. La mise en application des modifications apportées à IAS 1 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers intermédiaires de la Société.

Avantages postérieurs à l'emploi

En juin 2011, l'IASB a apporté des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »), qui s'appliquent aux régimes à prestations définies. Selon les modifications apportées à la norme, il n'est plus possible de reporter les écarts actuariels (méthode appelée l'approche du corridor); les variations découlant de la réévaluation des actifs et des passifs des régimes à prestations définies doivent être présentées dans les autres éléments du résultat global, dans les états du résultat global, et de nouvelles obligations d'information ont été ajoutées. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ces modifications, qui ont été appliquées de façon rétrospective, n'ont pas eu d'incidence importante sur la Société, car cette dernière comptabilise déjà immédiatement tout écart actuariel dans les autres éléments du résultat global. De plus, les prestations liées aux crédits au titre des services passés, qui étaient auparavant comptabilisées au titre des avantages du personnel dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés résumés, ont été reclassés dans les bénéfices non distribués. Compte tenu de la mise en œuvre rétroactive de la norme, l'incidence cumulative sur les soldes antérieurs se présente comme suit :

	Augmentation (diminution)		
(en millions de dollars canadiens)	Au 29 décembre 2012	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
Autres passifs à long terme	(1,0) \$	(1,3) \$	(1,3) \$
Actif d'impôt différé	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Bénéfices non distribués	0,7	1,0	1,0

De plus, pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2013, il n'y a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés résumés de résultat. Pour ce qui est des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie, il n'y a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôt sur le résultat.

Instruments financiers : compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'IASB a modifié IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »), afin d'exiger de nouvelles informations à fournir sur l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. La modification apportée à IFRS 7 est en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de façon rétrospective. La mise en œuvre de la

modification à IFRS 7 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais ne sont pas en vigueur pour l'exercice clos le 28 décembre 2013 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2013 de la Société.

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers : Classement et évaluation* (« IFRS 9 »), qui comprenait des directives de classement et d'évaluation des actifs financiers. En octobre 2010, des exigences s'appliquant aux passifs financiers ont été ajoutées à IFRS 9. IFRS 9 remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), dans sa totalité. IFRS 9 utilise une approche unique pour établir si un actif ou un passif financier est évalué à son coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Dans le cas des actifs financiers, l'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Pour ce qui est des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit de la Société sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le bénéfice net, à moins que cela n'entraîne une non-concordance comptable. Une non-concordance comptable peut survenir lorsque des passifs financiers évalués à la juste valeur sont gérés avec des actifs qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Une non-concordance comptable pourrait ainsi se produire en raison du fait que la totalité de la variation de la juste valeur des actifs financiers serait présentée en résultat net, mais qu'une portion de la variation de la juste valeur des passifs financiers connexes ne le serait pas. IFRS 9 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

Instruments financiers : compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), afin de clarifier les exigences en matière de compensation d'un actif ou d'un passif financier dans les états financiers. Les modifications à IAS 32 seront appliquées de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle des modifications apportées à IAS 32.

8.3 Mesures supplémentaires (non définies par les PCGR ou les IFRS)

Ventes au détail

Les ventes au détail font référence à la valeur aux points de vente (par exemple à la caisse) de tous les biens et services vendus dans les magasins exploités par des marchands, par des franchisés, par des détaillants de la Division pétrolière et dans les succursales de toutes les enseignes. De plus, à compter du premier trimestre de 2013, les ventes au détail incluent la valeur de tous les biens et services fournis dans le cadre de l'offre des Services résidentiels. Afin d'améliorer la comparabilité de la mesure des ventes au détail dans l'ensemble des enseignes de détail de la Société et de l'industrie du détail, depuis le troisième trimestre de 2012, la définition des ventes au détail de Mark's a été harmonisée avec celle des autres entreprises au sein de la Société. Au premier trimestre de 2013, FGL Sports a harmonisé son calendrier hebdomadaire des ventes avec celui du Groupe détail et de Mark's. Les définitions des ventes des enseignes du groupe Détail se trouvent à la section 4.2 du présent rapport de gestion et dans le glossaire, qui se trouve à la fin du Rapport annuel 2012.

Ventes dans les magasins semblables

Les ventes dans les magasins semblables sont la mesure qu'utilise la direction, et la mesure la plus communément utilisée dans le secteur du commerce de détail, pour comparer la croissance des ventes au détail de façon plus uniforme à l'échelle du secteur. Les ventes dans les magasins semblables des enseignes du Groupe détail, de Mark's et de FGL Sports sont définies dans la section 4.2 du présent rapport de gestion et dans le glossaire, qui se trouve à la fin du Rapport annuel 2012.

Comparaison des ventes par pied carré

Les comparaisons des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permettent de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. À compter du premier trimestre de 2013, FGL Sports présente cette mesure de façon distincte dans la section 4.2 du présent rapport de gestion, et la définition des ventes par pied carré des enseignes du Groupe détail, de Mark's et de FGL Sports se trouve également dans cette section.

BAIIA

La direction utilise principalement le BAIIA pour évaluer le rendement de ses activités de détail courantes et sa capacité de générer des flux de trésorerie.

Rendement du capital investi dans les activités de détail

La Société estime que le rendement du capital investi dans les activités de détail est utile pour évaluer le rendement du capital investi dans divers actifs de détail. Au premier trimestre de 2013, la direction a changé la définition du rendement du capital investi dans les activités de détail afin de mieux refléter les modèles d'affaires du secteur Détail et d'améliorer la comparabilité de la mesure à l'échelle du secteur du commerce de détail. Le rendement du capital investi dans les activités de détail est maintenant défini comme étant le bénéfice après impôt mais avant les charges d'intérêts et les

paiements minimaux au titre de la location simple du secteur Détail, divisé par le capital moyen investi du secteur Détail. Le capital investi constitue la somme du total des actifs du secteur Détail moins les passifs courants du secteur Détail, à l'exclusion de la tranche à court terme de la dette à long terme, augmenté des contrats de location simple capitalisés. Les mesures de l'exercice précédent ont été retraitées.

9. Gestion des risques d'entreprise

La Société adopte une approche stratégique à l'égard de la gestion des risques en accord avec son modèle de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») afin d'atténuer l'incidence des risques principaux sur ses affaires et sur ses activités. Le modèle de GRE énonce les principes et les outils permettant d'identifier, d'évaluer, de prioriser, de surveiller et de gérer les risques d'une manière efficace et uniforme au sein de la Société.

Les sections 11 et 11.2, respectivement, du rapport de gestion présenté dans le Rapport annuel 2012 présentent en détail le modèle de GRE et les risques principaux gérés de manière constante par la Société.

La direction examine les risques de façon continue et n'a identifié aucun nouveau risque principal au cours du premier trimestre de 2013.

10. Contrôles et procédures

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre, il n'y a eu aucun changement relevé quant au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

11. Obligations contractuelles

La Société a diverses obligations liées à la dette à long terme, aux contrats de location-financement, aux contrats de location simple, aux achats, aux dépôts des Services Financiers, ainsi que d'autres obligations. Veuillez vous reporter à la section 8.3.1 du rapport de gestion présenté dans notre Rapport annuel 2012 pour une description complète des montants impayés pour l'exercice clos le 29 décembre 2012.

Au cours du premier trimestre de 2013, Canadian Tire, Sport Chek et Sports Experts ont conclu une entente de huit ans afin de devenir Grand partenaire national du Comité olympique canadien. La Société a également annoncé de nouveaux partenariats ou des partenariats étendus avec six autres associations importantes de sport amateur. Les modalités financières des ententes de partenariat ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers consolidés de la Société en 2013, ni pendant la durée des ententes.

Mises à part les ententes de partenariat susmentionnées, il n'y a pas eu de changement important à l'égard des obligations contractuelles en cours au premier trimestre de 2013 par rapport à celles en cours la fin de l'exercice précédent.

12. Responsabilité sociale et environnementale

12.1 Aperçu

La Société intègre des pratiques commerciales responsables et durables dans ses valeurs, ses activités et sa stratégie. Les deux prochaines sections présentent des renseignements sur des initiatives, des politiques et des programmes sociaux et environnementaux sélectionnés relatifs aux activités commerciales de la Société.

12.2 Activités au sein des collectivités et Bon départ de Canadian Tire

L'esprit caritatif de la Société se traduit par le travail de son organisme caritatif, appelé Bon départ de Canadian Tire. Son programme signature, Bon départ de Canadian Tire, aide les jeunes financièrement défavorisés à participer à des activités sportives et récréatives et, ce faisant, à acquérir des aptitudes sociales dont ils bénéficieront toute leur vie. Le programme aide en contribuant aux frais d'inscription, à l'achat d'équipement et au transport. Par l'intermédiaire de ses 332 sections actives et plus de 2 500 partenaires communautaires, Bon départ de Canadian Tire a financé les frais dans le cadre de ce programme pour plus de 566 000 enfants depuis son lancement en 2005.

Au cours du premier trimestre de 2013, Bon départ a recueilli plus de 4,4 millions de dollars à l'échelle du Canada, permettant à plus de 23 000 enfants de participer à des activités sportives et récréatives.

La Société a toujours eu à cœur d'aider les Canadiens à profiter de la vie au Canada. Les entreprises de la famille Canadian Tire sont fières de soutenir des initiatives locales, qui sont menées au sein de toutes nos enseignes au moyen d'un soutien communautaire et organisationnel, comme le sport amateur, les programmes de prévention des blessures et le secours en cas de catastrophe.

12.3 Développement durable de l'entreprise

Stratégie et aspirations

La stratégie en matière de viabilité de l'entreprise soutient les objectifs stratégiques de la Société tels qu'ils sont énoncés à la section 5.1 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société. Il s'agit d'une stratégie d'innovation visant à tirer des avantages économiques et à réaliser des gains de productivité grâce à l'amélioration de la performance environnementale en intégrant des mesures de durabilité au sein des activités commerciales.

Évaluation et rapport

La Société fait un rapport annuellement sur son empreinte environnementale et trimestriellement sur les avantages tirés des initiatives additionnelles de développement durable, évaluées en fonction de prévisions annuelles.

Empreinte environnementale

Veillez vous reporter à la section 13.3 du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société pour la plus récente évaluation de l'empreinte environnementale de la Société.

Initiatives additionnelles

La Société a réalisé des économies de coûts annuelles d'environ 2,4 millions de dollars au 30 mars 2013. De plus, les avantages environnementaux tirés des initiatives additionnelles ont entraîné une réduction de la consommation d'énergie de 11 pour cent et de la quantité annuelle de déchets d'environ 1 300 tonnes. Les principales initiatives en cours pendant le trimestre comprenaient la mise en place de systèmes de ventilation avec régulateur de puissance dans 129 magasins du Groupe détail en Ontario, ce qui devrait réduire les coûts énergétiques de plus de 1,2 million de dollars annuellement.

Secteur de la chaîne de valeur		Avantages économiques (\$)	Avantages environnementaux	
			Consommation énergétique (pourcentage d'amélioration ¹)	Réduction de la quantité de déchets (tonnes)
Produits	Réduction de la consommation énergétique en raison du transport de produits et d'emballages optimisés et de la réduction des déchets (réduction des emballages, des dommages et des déchets liés aux produits)	559 000	20 %	1 282
Transport des produits	Réduction de la consommation énergétique en raison de l'utilisation de modes de transport et de véhicules à faible consommation d'essence (un train routier par exemple)	91 000	40 %	s.o.
Activités de détail	Réduction de la consommation énergétique des bâtiments et des activités au moyen d'initiatives d'efficacité énergétique (nouvelles constructions, réaménagements et optimisation des panneaux de signalisation)	1 778 000	10 %	12
Total		2 428 000 \$	11 %	1 294

¹ Les améliorations concernent des projets précis réalisés au cours du trimestre et ne constituent pas la totalité des améliorations apportées au secteur de la chaîne de valeur.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les rapports de performance du développement durable de la Société, à l'adresse

<http://corp.canadiantire.ca/FR/MAD/BusinessSustainability/Pages/OurProgressReports.aspx>.

13. Évènements postérieurs

Le 17 avril 2013, la Société a annoncé que les modalités importantes du nouveau contrat de marchand ont été approuvées par les marchands. Le contrat de marchand sera signé individuellement par chaque marchand associé et la mise en œuvre des modalités du contrat doit commencer à la fin de 2013 et pour se poursuivre en 2014. Le nouveau contrat sera en vigueur jusqu'à la fin de 2024.

14. Autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative aux informations prospectives

Le présent document contient des informations de nature prospective qui sont fondées sur les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme les résultats financiers et opérationnels futurs de la Société. Les déclarations prospectives décrites ou intégrées par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, les affirmations concernant les éléments suivants :

- les aspirations financières de la Société décrites à la section 3;
- les aspirations de la Société en matière de développement durable de l'entreprise et les avantages prévus connexes décrits à la section 12.3.

Les déclarations prospectives sont fournies afin de présenter de l'information sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière prévue de la Société, nos résultats opérationnels et notre contexte opérationnel. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Toutes les déclarations, autres que celles portant sur des faits historiques, qui figurent dans le présent document peuvent constituer des informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations ayant trait aux attentes de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives futurs possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, les actions de la Société et les résultats de ces actions, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, signalées par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « prévoir », « continuer » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. Les informations prospectives reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle ces déclarations sont faites.

De par leur nature, les informations prospectives nous obligent à poser des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses posées par la Société soient incorrectes et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce document reposent sur des renseignements et des hypothèses qui sont actuels, raisonnables et complets, elles sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés pour diverses raisons. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société et dont elle peut difficilement prédire les répercussions, comprennent a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de Canadian Tire à attirer et à conserver des employés, des marchands, des détaillants de la Division pétrolière, ainsi que des exploitants de magasins et des franchisés de PartSource, de Mark's et de FGL Sports de qualité, ainsi que les ententes financières de la Société avec ces parties; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans les magasins de la Société ou de se procurer ses produits et services financiers; d) les marges et les ventes de la Société et celles de ses concurrents; e) les risques et les incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, à la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, aux modifications de nature législative, à la réglementation, à la concurrence, à la saisonnalité, au prix des marchandises et à l'interruption des activités, aux relations de la Société avec les fournisseurs et les fabricants et au changement des prises de position faisant autorité en comptabilité actuelles, le risque d'atteinte à la réputation des marques dont Canadian Tire fait la promotion et le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; et f) la structure financière, la stratégie de financement, les programmes de contrôle des coûts et le cours des actions de la Société. Il est important de noter que la liste de facteurs et d'hypothèses qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les informations prospectives et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celles-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement des attentes actuelles, veuillez vous reporter aux rubriques 4.4.1.2, « Risques d'entreprise du secteur Détail », 4.4.2.2, « Risques d'entreprise du secteur Services Financiers », et 9, « Gestion des risques d'entreprise », du présent rapport de gestion, ainsi qu'à toutes leurs sous-sections. Veuillez également vous reporter à la rubrique intitulée « Facteurs de risques » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice 2012 et aux rubriques 7.5.1.2, « Risques d'entreprise du secteur Détail », 7.5.2.2, « Risques d'entreprise du secteur Services Financiers », et 11, « Gestion des risques d'entreprise », du rapport de gestion figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société, ainsi qu'à toutes leurs sous-sections, de même qu'aux documents publics déposés par la Société Canadian Tire, disponibles sur les sites suivants : www.sedar.com et www.corp.canadiantire.ca.

Les déclarations contenant des informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de ces déclarations sur les activités de la Société. Par exemple, elles ne reflètent pas l'incidence de toute cession, acquisition, radiation d'actifs ou autre charge annoncée ou engagée après que ces déclarations ont été formulées.

Les déclarations et informations prospectives présentées dans ce document reflètent certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque information prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être formulée en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion. Les références à des sites Web dans le présent rapport ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

Canadian Tire s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de l'engagement de la Société à fournir une information intégrale et transparente, le site Web de la Société (corp.canadiantire.ca/Fr/Investors) fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- les rapports trimestriels;
- les fiches d'information trimestrielles;
- les conférences téléphoniques diffusées sur le Web (archivées pendant un an).

Il est également possible de consulter la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les rapports trimestriels de la Société sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez appeler Lisa Greatrix au 416-480-8725 ou envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@cantire.com.

Le 9 mai 2013

Bilans consolidés résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 mars 2013	Au 31 mars 2012 (note 16)	Au 29 décembre 2012 (note 16)
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11)	311,8 \$	237,2 \$	1 015,5 \$
Placements à court terme	187,9	212,1	168,9
Créances clients et autres débiteurs	793,0	834,8	750,6
Créances sur prêts (note 9)	4 141,6	3 887,6	4 265,7
Stocks de marchandises	1 674,9	1 606,3	1 503,3
Impôt sur le résultat à recouvrer	35,3	16,9	–
Charges payées d'avance et dépôts	81,6	75,3	39,1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	7,8	36,9	5,5
Total des actifs courants	7 233,9	6 907,1	7 748,6
Créances à long terme et autres actifs	688,1	693,7	681,2
Placements à long terme	191,0	201,9	182,7
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 078,8	1 101,8	1 089,9
Immeubles de placement	92,6	63,4	95,1
Immobilisations corporelles	3 328,9	3 356,6	3 343,5
Impôt différé	33,6	41,7	40,1
Total de l'actif	12 646,9 \$	12 366,2 \$	13 181,1 \$
PASSIF			
Dettes bancaires (note 11)	106,3 \$	104,5 \$	86,0 \$
Dépôts	1 425,0	1 207,4	1 311,0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 648,5	1 492,5	1 631,3
Provisions	184,0	181,9	185,8
Emprunts à court terme	119,2	498,6	118,9
Emprunts	619,8	654,5	623,7
Impôt à payer	–	–	5,5
Tranche à court terme de la dette à long terme	22,3	663,2	661,9
Total des passifs courants	4 125,1	4 802,6	4 624,1
Provisions à long terme	49,7	44,8	54,8
Dettes à long terme	2 336,5	1 712,0	2 336,0
Dépôts à long terme	1 030,6	1 092,3	1 111,8
Impôt différé	78,8	70,0	77,7
Autres passifs à long terme	210,3	204,4	212,4
Total du passif	7 831,0	7 926,1	8 416,8
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 10)	674,2	710,4	688,0
Surplus d'apport	3,0	1,2	2,9
Cumul des autres éléments du résultat global	18,9	(5,5)	(1,7)
Bénéfices non distribués	4 119,8	3 734,0	4 075,1
Total des capitaux propres	4 815,9	4 440,1	4 764,3
Total du passif et des capitaux propres	12 646,9 \$	12 366,2 \$	13 181,1 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Comptes consolidés résumés de résultat (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 30 mars 2013	le 31 mars 2012 (note 16)
Produits (note 5)	2 479,8 \$	2 439,5 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 6)	(1 713,1)	(1 690,5)
Marge brute	766,7	749,0
Autres produits	7,7	3,9
Charges opérationnelles		
Coûts de distribution	(83,0)	(87,2)
Frais de vente et de marketing	(384,3)	(368,8)
Frais administratifs	(178,1)	(169,8)
Total des charges opérationnelles (note 7)	(645,4)	(625,8)
Bénéfice opérationnel	129,0	127,1
Produits financiers	6,1	4,1
Charges financières	(34,8)	(33,7)
Charges financières nettes	(28,7)	(29,6)
Bénéfice avant impôt	100,3	97,5
Impôt sur le résultat	(27,3)	(26,5)
Bénéfice net	73,0 \$	71,0 \$
Bénéfice par action de base	0,90 \$	0,87 \$
Bénéfice par action dilué	0,90 \$	0,87 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :		
De base	81 128 860	81 449 090
Dilué	81 405 372	81 776 230

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

États consolidés résumés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 30 mars 2013	le 31 mars 2012
Bénéfice net	73,0 \$	71,0 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Couvertures de flux de trésorerie :		
Profit (perte), déduction faite de l'impôt de 7,8 \$ (6,5 \$ en 2012)	21,4	(17,6)
Reclassement (du profit) de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 0,4 \$ (0,9 \$ en 2012)	(1,0)	2,5
Reclassement de la perte en résultat, déduction faite de l'impôt de néant (néant en 2012)	0,1	–
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Profit, déduction faite de l'impôt de néant (néant en 2012)	0,1	0,1
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de néant (0,6 \$ en 2012)	–	(1,5)
Total des autres éléments du résultat global	20,6	(16,5)
Total du bénéfice global	93,6 \$	54,5 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 30 mars 2013	le 31 mars 2012
		(note 16)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	73,0 \$	71,0 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte de valeur brute relative aux créances sur prêts (note 9)	82,1	83,3
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement (note 7)	60,7	59,3
Charge d'impôt	27,3	26,5
Charges financières nettes	28,7	29,6
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 7)	22,0	20,0
Variations de la juste valeur des instruments dérivés	(2,6)	(0,1)
Impôt différé	0,3	4,6
Autres	(1,7)	(0,9)
	289,8	293,3
Variations du fonds de roulement opérationnel et autres (note 11)	(201,6)	(366,3)
Variations des créances sur prêts	41,4	85,1
Variations des dépôts	31,9	14,3
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôt sur le résultat	161,5	26,4
Intérêts versés	(31,7)	(37,9)
Intérêts reçus	3,9	1,7
Impôt payé	(68,0)	(40,8)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	65,7	(50,6)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements à court terme	(25,6)	(124,4)
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	28,7	108,9
Acquisition de placements à long terme	(30,0)	(80,3)
Produit à la cession de placements à long terme	0,2	4,7
Ajouts aux immobilisations corporelles et aux immeubles de placement	(75,2)	(54,7)
Produit à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'actifs détenus en vue de la vente	8,4	6,1
Ajouts aux immobilisations incorporelles	(10,7)	(15,1)
Créances à long terme et autres actifs	4,0	(2,7)
Autres	0,2	(0,5)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(100,0)	(158,0)
Activités de financement		
Émission nette de titres d'emprunt à court terme	0,3	146,0
Émission de titres d'emprunt	64,6	94,6
Remboursement de titres d'emprunt	(68,5)	(68,8)
Émission d'actions (note 10)	1,6	1,2
Rachat d'actions (note 10)	(15,3)	(1,2)
Remboursement sur la dette à long terme et de passifs résultant de contrats de location-financement	(643,6)	(7,1)
Dividendes versés	(28,3)	(24,4)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(689,2)	140,3
Flux de trésorerie utilisés au cours de la période	(723,5)	(68,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début	929,5	201,0
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie détenue	(0,5)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin (note 11)	205,5 \$	132,7 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs financiers disponibles à la vente	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
Solde au 29 décembre 2012	688,0 \$	2,9 \$	(2,0) \$	0,3 \$	(1,7) \$	4 074,4 \$	4 763,6 \$
Retraitement des avantages du personnel (note 16)						0,7	0,7
Total du bénéfice global						73,0	73,0
Bénéfice net						73,0	73,0
Autres éléments du résultat global							
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :							
Couvertures de flux de trésorerie :							
Profit, déduction faite de l'impôt de 7,8 \$			21,4		21,4		21,4
Reclassement du profit dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 0,4 \$			(1,0)		(1,0)		(1,0)
Reclassement de la perte en résultat, déduction faite de l'impôt de néant			0,1		0,1		0,1
Actifs financiers disponibles à la vente :							
Profit, déduction faite de l'impôt de néant				0,1	0,1		0,1
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de néant				-	-		-
Total des autres éléments du résultat global	-	-	20,5	0,1	20,6	-	20,6
Total du bénéfice global	-	-	20,5	0,1	20,6	73,0	93,6
Apports des actionnaires et distributions aux actionnaires							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 10)	1,6				-		1,6
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 10)	(15,3)				-		(15,3)
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat (note 10)	(0,1)	0,1			-		-
Dividendes					-	(28,3)	(28,3)
Total des apports des actionnaires et des distributions aux actionnaires	(13,8)	0,1	-	-	-	(28,3)	(42,0)
Solde au 30 mars 2013	674,2 \$	3,0 \$	18,5 \$	0,4 \$	18,9 \$	4 119,8 \$	4 815,9 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres (non audité) (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs financiers disponibles à la vente	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	710,5 \$	1,1 \$	9,4 \$	1,6 \$	11,0 \$	3 686,4 \$	4 409,0 \$
Retraitement des avantages du personnel (note 16)						1,0	1,0
Total du bénéfice global						71,0	71,0
Bénéfice net						71,0	71,0
Autres éléments du résultat global							
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :							
Couvertures de flux de trésorerie :							
Perte, déduction faite de l'impôt de 6,5 \$			(17,6)		(17,6)		(17,6)
Reclassement de la perte dans les actifs non financiers, déduction faite de l'impôt de 0,9 \$			2,5		2,5		2,5
Reclassement de la perte en résultat, déduction faite de l'impôt de néant			–		–		–
Actifs financiers disponibles à la vente :							
Profit, déduction faite de l'impôt de néant				0,1	0,1		0,1
Reclassement du profit en résultat, déduction faite de l'impôt de 0,6 \$				(1,5)	(1,5)		(1,5)
Total des autres éléments du résultat global	–	–	(15,1)	(1,4)	(16,5)	–	(16,5)
Total du bénéfice global	–	–	(15,1)	(1,4)	(16,5)	71,0	54,5
Apports des actionnaires et distributions aux actionnaires							
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 10)	1,2				–		1,2
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 10)	(1,2)				–		(1,2)
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat (note 10)	(0,1)	0,1			–		–
Dividendes					–	(24,4)	(24,4)
Total des apports des actionnaires et des distributions aux actionnaires	(0,1)	0,1	–	–	–	(24,4)	(24,4)
Solde au 31 mars 2012	710,4 \$	1,2 \$	(5,7) \$	0,2 \$	(5,5) \$	3 734,0 \$	4 440,1 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 2180 Yonge Street, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers intermédiaires résumés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société ».

La Société est constituée de deux principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence et des services financiers. La note 4 donne le détail des deux secteurs opérationnels à présenter : Détail et Services Financiers.

Les activités de la Société sont tributaires des tendances saisonnières du secteur du commerce de détail. Les deuxième et quatrième trimestres de chaque année sont habituellement ceux au cours desquels la Société enregistre des produits et un bénéfice net plus solides en raison du caractère saisonnier de certaines marchandises au sein de ses entreprises de détail et du calendrier de mise en œuvre des programmes de marketing.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires résumés consolidés (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société a préparé ces états financiers intermédiaires pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013 (et les résultats comparatifs pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2012) selon la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels qui figurent dans le rapport annuel 2012 de la Société.

La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 9 mai 2013.

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers dérivés;
- les actifs financiers disponibles à la vente;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toute l'information financière est présentée en millions, sauf les montants par action, qui sont présentés au dollar près, et le nombre d'actions ou le nombre moyen pondéré d'actions, qui sont présentés en nombres entiers.

Utilisation d'estimations et exercice de jugements

La préparation de ces états financiers intermédiaires en vertu des IFRS exige que la direction formule des jugements, procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de ces états financiers intermédiaires ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers intermédiaires.

On a recours au jugement principalement au moment de déterminer si un solde ou une transaction devrait être constaté dans les états financiers intermédiaires. Les estimations et les hypothèses servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes constatés. Cependant, les jugements et les estimations sont souvent interreliés.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont évalués de façon continue et se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

La direction a fait appel à son jugement lors de l'évaluation de la pertinence de consolider les entités, du classement des contrats de location et des instruments financiers, de la constatation des pertes fiscales et des charges d'impôt, de l'établissement des unités génératrices de trésorerie, de la détermination de ses immeubles de placement, de la détermination des indicateurs de dépréciation des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles et de la répartition des ajustements du prix d'achat dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Des estimations sont utilisées pour déterminer la durée d'utilité des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles aux fins de leur amortissement; pour comptabiliser ou évaluer des éléments tels que les stocks, les programmes de fidélisation de la clientèle, les produits différés, l'impôt et les autres taxes, les provisions et les ajustements du prix d'achat dans le cadre de regroupements d'entreprises; pour formuler des hypothèses sous-jacentes au calcul actuariel des avantages postérieurs à l'emploi; pour évaluer certaines justes valeurs telles que celles liées à l'évaluation des regroupements d'entreprises, des paiements fondés sur des actions et des instruments financiers; pour soumettre le goodwill, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ainsi que d'autres actifs à des tests de dépréciation; et pour mettre à jour les modèles utilisés dans la détermination des provisions au titre des créances sur prêts. Les provisions au titre des créances sur prêts

sont calculées en fonction de l'expérience antérieure en matière de paiements des clients. Certains facteurs peuvent avoir une incidence sur le comportement futur des clients, notamment les changements aux taux d'intérêt et de chômage et les changements aux caractéristiques des programmes.

Nouvelles normes entrées en vigueur

États financiers consolidés

En mai 2011, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), qui remplace des parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et la totalité de Standing Interpretation Committee 12, *Consolidation – Entités ad hoc* (« SIC-12 »). IFRS 10 définit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés d'un investisseur qui contrôle une ou plusieurs entités émettrices. La norme exige que l'investisseur consolide une entité émettrice s'il est exposé aux rendements variables du fait de sa participation dans l'entité émettrice ou s'il possède des droits sur ces rendements variables, et s'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. IAS 27 a donc été modifiée, mais elle contient toujours les directives existantes s'appliquant aux états financiers individuels.

Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), qui remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige qu'un coentrepreneur classe sa participation dans un partenariat à titre de coentreprise ou d'activité commune. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'option précédente qui permettait de comptabiliser les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle a été éliminée. Dans le cas d'une activité commune, le coentrepreneur comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'activité contrôlée.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), qui définit les obligations d'information à l'égard des intérêts détenus par une entité dans d'autres entités, comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation. Cette norme reprend les obligations d'information existantes et contient de nouvelles obligations d'information importantes qui portent sur la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.

Par suite de la publication d'IFRS 10 et d'IFRS 11, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), a été modifiée. IAS 28 contient des directives sur la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et sur l'application de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 ainsi que les modifications apportées à IAS 27 et à IAS 28 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La mise en œuvre d'IFRS 10 et d'IFRS 11 et des modifications à IAS 27 et à IAS 28 n'a pas eu d'incidence sur la Société. L'entrée en vigueur d'IFRS 12 nécessite la présentation d'informations supplémentaires dans les notes annexes aux états financiers annuels.

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui contient tous les détails de l'évaluation de la juste valeur et des obligations d'information s'appliquant à l'ensemble des IFRS. La nouvelle norme clarifie le fait que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché, à la date d'évaluation. Elle définit aussi les obligations d'information relatives à l'évaluation de la juste valeur. Aux termes des IFRS antérieures, les directives sur l'évaluation et la présentation de la juste valeur étaient réparties entre les différentes normes qui exigent le recours à la juste valeur et, dans de nombreux cas, elles n'établissaient pas une base d'évaluation claire ni des obligations cohérentes. IFRS 13 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'entrée en vigueur d'IFRS 13 a entraîné la présentation d'informations supplémentaires dans la note 15 des présents états financiers consolidés résumés.

Présentation des autres éléments du résultat global

En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), qui exige maintenant que les sociétés regroupent dans les autres éléments du résultat global les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net. Les modifications confirment les exigences actuelles selon lesquelles les composantes des autres éléments du résultat global et du bénéfice net doivent être présentées dans un seul état ou dans deux états consécutifs. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. La mise en application des modifications apportées à IAS 1 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers intermédiaires de la Société.

Avantages postérieurs à l'emploi

En juin 2011, l'IASB a apporté des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »), qui s'appliquent aux régimes à prestations définies. Selon les modifications apportées à la norme, il n'est plus possible de reporter les écarts actuariels (méthode appelée l'approche du corridor); les variations découlant de la réévaluation des actifs et des passifs des régimes à prestations définies doivent être présentées dans les autres éléments du résultat global dans les états consolidés du résultat global, et de nouvelles obligations d'information ont été ajoutées. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ces modifications, qui ont été appliquées de façon rétrospective, n'ont pas eu d'incidence importante sur la Société, car cette dernière comptabilise déjà immédiatement tout écart actuariel dans les autres éléments du résultat global. De plus, l'avantage liée aux crédits au titre des services passés, qui étaient auparavant comptabilisées au titre des avantages du personnel dans les autres passifs à long terme des bilans consolidés résumés, a été reclassé dans les bénéfices non distribués. Compte tenu de la mise en œuvre rétrospective de la norme, l'incidence cumulative sur les soldes antérieurs se présente comme suit :

Notes annexes (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Augmentation (diminution)		
	Au 29 décembre 2012	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
Autres passifs à long terme	(1,0) \$	(1,3) \$	(1,3) \$
Actif d'impôt différé	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Bénéfices non distribués	0,7	1,0	1,0

De plus, pour la période de 13 semaines close le 31 mars 2012, il n'y a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés résumés de résultat. Pour ce qui est des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie, il n'y a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôt sur le résultat.

Instruments financiers : compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'IASB a modifié IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »), afin d'exiger de nouvelles informations à fournir sur l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. La modification apportée à IFRS 7 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de façon rétrospective. La mise en œuvre de la modification à IFRS 7 n'a pas eu d'incidence sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais ne sont pas en vigueur pour l'exercice clos le 28 décembre 2013 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers : Classement et évaluation* (« IFRS 9 »), qui comprenait des directives de classement et d'évaluation des actifs financiers. En octobre 2010, des exigences s'appliquant aux passifs financiers ont été ajoutées à IFRS 9. IFRS 9 remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), dans sa totalité. IFRS 9 utilise une approche unique pour établir si un actif ou un passif financier est évalué à son coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples directives d'IAS 39. Dans le cas des actifs financiers, l'approche d'IFRS 9 est fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Pour ce qui est des passifs financiers évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur découlant des modifications relatives au risque de crédit de la Société sont présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'en résultat net, à moins que cela n'entraîne une non-concordance comptable. Une non-concordance comptable peut survenir lorsque des passifs financiers évalués à la juste valeur sont gérés avec des actifs qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Une non-concordance comptable pourrait ainsi se produire en raison du fait que la totalité de la variation de la juste valeur des actifs financiers serait présentée en résultat net, mais qu'une portion de la variation de la juste valeur des passifs financiers connexes ne le serait pas. IFRS 9

sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette norme.

Instruments financiers : compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »), afin de clarifier les exigences relatives à la compensation d'un actif et d'un passif financier dans les états financiers. Les modifications à IAS 32 seront appliquées de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle des modifications apportées à IAS 32.

3. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintien de liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières et de mener à bien ses plans stratégiques et opérationnels;
- maintien de réserves de liquidités saines et d'un bon accès au capital;
- réduction du coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

Le capital peut être défini de différentes façons selon l'entité, le secteur d'activité et l'objectif visé. La définition du capital de la Société est la même que celle donnée à la note 5 des états financiers annuels figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société, laquelle inclut la dette de Glacier Credit Card Trust (« Glacier »), mais exclut la dette de Franchise Trust.

La Société gère sa structure du capital de manière à conserver une notation du crédit de qualité supérieure accordée par deux agences de notation. La direction calcule ses ratios afin de simuler la méthode employée par les agences de notation de crédit et d'autres intervenants du marché, sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Au cours du trimestre clos le 30 mars 2013, la Société s'est conformée aux clauses restrictives clés liées à ses ententes d'emprunt existantes. En vertu de ces clauses restrictives, la Société dispose actuellement d'une souplesse suffisante pour financer la croissance des activités et maintenir ou modifier les taux des dividendes dans le cadre de la politique actuelle sur les dividendes. La Société s'est conformée aux exigences réglementaires, y compris les lignes directrices concernant le capital publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, se rapportant aux activités de la Banque Canadian Tire (la « Banque »), une banque à charte fédérale, et à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales.

4. Secteurs opérationnels

La Société possède deux secteurs opérationnels à présenter : le secteur Détail et le secteur Services Financiers. Les deux secteurs opérationnels à présenter sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit:

- Le secteur Détail est composé des catégories Au foyer, Au jeu, À l'atelier et Au volant, ainsi que des vêtements et des articles de sport. Les activités de détail sont menées par l'entremise de nombreuses enseignes, notamment le Groupe détail Canadian Tire (le « Groupe détail »), les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource et diverses enseignes de FGL Sports. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [le silo] de Franchise Trust qui octroie des prêts aux marchands), programme de financement établi pour procurer aux marchands un moyen efficace et économique d'accéder à la majeure partie des fonds dont ils ont besoin pour l'exploitation de leurs magasins.
- Les Services Financiers proposent une gamme de cartes de crédit de marque Canadian Tire, y compris la carte MasterCard Options de Canadian Tire, la carte MasterCard Avantage Remise, la carte MasterCard Avantage Essence et la carte MasterCard de Sport Chek. Les Services Financiers fournissent également des produits d'assurance et de garantie. La Banque, une filiale en propriété exclusive des Services Financiers Canadian Tire Limitée, est réglementée en vertu des lois fédérales; elle gère et finance les portefeuilles de cartes MasterCard, de cartes Visa et de cartes personnelles des clients de la Société, de même qu'un ensemble de portefeuilles existants de prêts personnels et de marges de crédit de marque Canadian Tire. La Banque offre et commercialise également des dépôts dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé et des comptes d'épargne libre d'impôt, ainsi que des certificats de placement garanti, directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent également Glacier, un programme de financement établi dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. Glacier émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer les acquisitions de ceux-ci.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports de gestion internes examinés par le chef de la direction de la Société. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs.

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant détaille les informations concernant les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes							
	le 30 mars 2013				le 31 mars 2012			
	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	2 216,8 \$	246,5 \$	16,5 \$	2 479,8 \$	2 184,0 \$	238,8 \$	16,7 \$	2 439,5 \$
Produits interentreprises	0,1	3,5	(3,6)	–	0,1	2,9	(3,0)	–
Total des produits	2 216,9	250,0	12,9	2 479,8	2 184,1	241,7	13,7	2 439,5
Coûts des activités génératrices de produits	1 617,4	110,2	(14,5)	1 713,1	1 593,1	111,5	(14,1)	1 690,5
Marge brute	599,5	139,8	27,4	766,7	591,0	130,2	27,8	749,0
Autres produits (charges)	7,5	0,2	–	7,7	2,0	1,9	–	3,9
Charges opérationnelles	566,5	62,9	16,0	645,4	551,2	59,2	15,4	625,8
Bénéfice opérationnel	40,5	77,1	11,4	129,0	41,8	72,9	12,4	127,1
Charges financières nettes (produits financiers nets)	17,5	(0,2)	11,4	28,7	17,3	(0,1)	12,4	29,6
Bénéfice avant impôt	23,0 \$	77,3 \$	– \$	100,3 \$	24,5 \$	73,0 \$	– \$	97,5 \$
Éléments inclus ci-dessus :								
Amortissements	80,2 \$	2,5 \$	– \$	82,7 \$	76,9 \$	2,4 \$	– \$	79,3 \$
Produits d'intérêts	9,2	182,6	(0,5)	191,3	8,2	172,1	–	180,3
Charges d'intérêts	20,6	32,6	(0,5)	52,7	19,4	32,5	–	51,9

Les éliminations et ajustements comprennent les éléments suivants :

- le reclassement de certains produits et de certaines charges des Services Financiers dans les produits financiers et les charges financières;
- le reclassement de certains produits et de certaines charges opérationnelles afin de tenir compte de la comptabilisation des programmes de fidélisation conformément à IFRIC 13 du comité d'interprétation des IFRS pour ce qui est des programmes de prime en « argent » Canadian Tire de la Société;
- les éliminations intersectorielles.

Le tableau suivant détaille les dépenses d'investissement par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes							
	le 30 mars 2013				le 31 mars 2012			
	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	Éliminations et ajustements	Total
Dépenses d'investissement ¹	61,8 \$	0,2 \$	– \$	62,0 \$	63,8 \$	0,3 \$	– \$	64,1 \$

¹ Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Elles comprennent les actifs incorporels qui consistent en des logiciels.

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant détaille le total des actifs et des passifs par secteur opérationnel à présenter :

(en millions de dollars canadiens)	30 mars 2013	31 mars 2012	29 décembre 2012
Détail ^{1, 2}	7 891,2 \$	7 885,5 \$	7 950,1 \$
Services Financiers ²	4 836,3	4 555,7	5 429,8
Éliminations ¹	(80,6)	(75,0)	(198,8)
Total des actifs	12 646,9 \$	12 366,2 \$	13 181,1 \$

(en millions de dollars canadiens)	30 mars 2013	31 mars 2012	29 décembre 2012
Détail ²	3 873,5 \$	4 036,0 \$	3 927,5 \$
Services Financiers ²	4 038,1	3 965,1	4 688,1
Éliminations ¹	(80,6)	(75,0)	(198,8)
Total des passifs	7 831,0 \$	7 926,1 \$	8 416,8 \$

¹ Les actifs et les éliminations du secteur Détail ne comprennent plus le placement dans les filiales des Services Financiers. Les chiffres en date du 31 mars 2012 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur le total des actifs figurant dans les bilans consolidés résumés.

² La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les éléments de charges liés à ces fonctions sont affectés de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

5. Produits

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 30 mars 2013	le 31 mars 2012
Vente de biens	2 120,6 \$	2 089,3 \$
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	185,2	176,2
Services rendus	84,0	85,1
Redevances et droits de licence	87,1	86,1
Produits locatifs	2,9	2,8
	2 479,8 \$	2 439,5 \$

Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

6. Coûts des activités génératrices de produits

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 30 mars 2013	le 31 mars 2012
Coût des ventes de stocks	1 617,2 \$	1 593,2 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	65,7	68,1
Charges financières sur les dépôts	17,9	18,2
Autres	12,3	11,0
	1 713,1 \$	1 690,5 \$

Notes annexes (non audité)

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2013, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 17,8 millions de dollars (16,1 millions en 2012).

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées dans les périodes antérieures et reprises au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2013 se sont chiffrées à 3,4 millions de dollars (1,7 million en 2012). Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks.

7. Charges opérationnelles par nature

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes	
	le 30 mars 2013	le 31 mars 2012
Charges liées au personnel	236,6 \$	241,1 \$
Occupation	147,8	141,6
Marketing et publicité	64,7	55,1
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	60,7	59,3
Amortissement des immobilisations incorporelles	22,0	20,0
Autres	113,6	108,7
	645,4 \$	625,8 \$

8. Paiements fondés sur des actions

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2013, la Société a émis les droits à un paiement fondé sur des actions suivants :

Options sur actions

La Société a attribué 731 664 options sur actions à certains employés. Les droits sur ces options sur actions sont généralement acquis sur une base progressive sur une période de trois ans, les options peuvent être exercées sur une période de sept ans et ont un prix d'exercice de 69,01 \$.

Régimes d'octroi d'unités d'actions au rendement

La Société attribue à certains de ses employés des unités d'actions au rendement. Pour chaque unité d'actions au rendement qu'il détient, le participant peut choisir de recevoir un paiement en espèces d'un montant équivalant au cours de clôture moyen pondéré des actions de catégorie A sans droit de vote négociées à la Bourse de Toronto, pendant une période de dix jours commençant le jour ouvrable suivant le dernier jour de la période de rendement, multiplié par un facteur de multiplication établi selon des critères précis axés sur le rendement. La charge de rémunération liée aux unités d'actions au rendement est comptabilisée au cours de la période de rendement selon la rémunération totale prévue qui sera payée à la fin de la période de rendement. La période de rendement de chaque régime a une durée d'environ trois ans à compter de la date d'émission.

Notes annexes (non audité)

9. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances ¹			Solde moyen ¹	
	30 mars 2013	31 mars 2012	29 décembre 2012	30 mars 2013	31 mars 2012
Créances sur cartes de crédit	4 115,8 \$	3 833,7 \$	4 234,3 \$	4 130,1 \$	3 886,9 \$
Prêts au titre des marges de crédit	7,2	8,5	7,5	7,4	8,6
Prêts personnels ²	0,2	2,2	0,5	0,3	2,7
Total des créances sur prêts des Services					
Financiers	4 123,2	3 844,4	4 242,3	4 137,8 \$	3 898,2 \$
Prêts aux marchands ³	619,8	654,5	623,7		
Autres prêts	7,2	9,0	7,7		
Total des créances sur prêts	4 750,2	4 507,9	4 873,7		
Moins : tranche à long terme ⁴	608,6	620,3	608,0		
Tranche à court terme des créances sur prêts	4 141,6 \$	3 887,6 \$	4 265,7 \$		

¹ Les montants sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

² Les prêts personnels sont des prêts non garantis qui sont accordés aux titulaires de cartes de crédit admissibles pour des durées de un an à cinq ans. Les prêts personnels prévoient des mensualités fixes composées du capital et des intérêts. Les prêts personnels peuvent toutefois être remboursés en tout temps sans pénalité.

³ Prêts aux marchands émis par Franchise Trust.

⁴ La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 602,1 millions de dollars (613,6 millions au 31 mars 2012 et 601,5 millions au 29 décembre 2012).

La perte de valeur brute des créances sur prêts pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013 s'est chiffrée à 82,1 millions de dollars (83,3 millions en 2012). Les recouvrements de créances irrécouvrables pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013 se sont chiffrés à 14,8 millions de dollars (14,1 millions en 2012).

Pour la période de 13 semaines close le 30 mars 2013, le montant de trésorerie reçu découlant des intérêts sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevé à 171,4 millions de dollars (162,6 millions en 2012).

10. Capital social

(en millions de dollars canadiens)	30 mars 2013	31 mars 2012	29 décembre 2012
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (3 423 366 au 31 mars 2012; 3 423 366 au 29 décembre 2012)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
77 526 952 actions de catégorie A sans droit de vote (78 020 290 au 31 mars 2012; 77 720 401 au 29 décembre 2012)	674,0	710,2	687,8
	674,2 \$	710,4 \$	688,0 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Notes annexes (non audité)

Au cours de 2013 et de 2012, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. L'excédent net du prix d'émission sur le prix de rachat donne lieu à un surplus d'apport. L'excédent net du prix de rachat sur le prix d'émission est d'abord imputé au surplus d'apport, et tout montant résiduel est imputé aux bénéfices non distribués.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues en 2013 et en 2012 :

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes			
	le 30 mars 2013		le 31 mars 2012	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions en circulation au début	77 720 401	687,8 \$	78 020 208	710,3 \$
Émises				
Régime de réinvestissement des dividendes	19 826	1,4	18 582	1,2
Régime d'options sur actions	2 625	0,2	—	—
Rachetées	(215 900)	(15,3)	(18 500)	(1,2)
Excédent du prix d'émission sur le prix de rachat	—	(0,1)	—	(0,1)
Actions en circulation à la fin	77 526 952	674,0 \$	78 020 290	710,2 \$

Au 30 mars 2013, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 28,3 millions de dollars (24,4 millions en 2012) au taux de 0,35 \$ par action (0,30 \$ par action en 2012).

Le 9 mai 2013, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,35 \$ par action payable le 1^{er} septembre 2013 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 juillet 2013.

11. Notes aux tableaux consolidés des flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	30 mars 2013	31 mars 2012	29 décembre 2012
Trésorerie	61,3 \$	48,8 \$	40,5 \$
Équivalents de trésorerie	240,7	180,1	533,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions ¹	9,8	8,3	441,4
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	311,8	237,2	1 015,5
Dette bancaire	(106,3)	(104,5)	(86,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	205,5 \$	132,7 \$	929,5 \$

¹ Relatifs à Glacier et soumis à restrictions en vue des remboursements aux porteurs de billets et du paiement d'autres frais de financement.

Notes annexes (non audité)

Les variations du fonds de roulement opérationnel et autres se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	30 mars 2013	31 mars 2012
Variations du fonds de roulement opérationnel		
Créances clients et autres débiteurs	(16,5) \$	(14,4) \$
Stocks de marchandises	(178,6)	(151,8)
Impôt sur le résultat	(0,1)	(6,5)
Charges payées d'avance et dépôts	(42,5)	(31,0)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	45,6	(142,0)
Total	(192,1)	(345,7)
Variations des autres éléments		
Provisions	(3,0)	(10,4)
Provisions à long terme	(4,2)	(10,3)
Produits différés	(0,6)	(0,5)
Avantages du personnel	(1,7)	0,6
Total	(9,5)	(20,6)
Variations du fonds de roulement opérationnel et autres	(201,6) \$	(366,3) \$

12. Immobilisations corporelles, immeubles de placement et immobilisations incorporelles

Acquisitions et cessions

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2013, la Société a acquis des immobilisations corporelles et des immeubles de placement pour un coût total de 52,1 millions de dollars (51,7 millions en 2012), et des immobilisations incorporelles pour un coût total de 9,9 millions (12,4 millions en 2012).

Le montant lié aux immobilisations corporelles et aux immeubles de placement acquis qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 30 mars 2013 était de 21,0 millions de dollars (14,0 millions en 2012). Le montant des immobilisations incorporelles qui est compris dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs au 30 mars 2013 est de 4,6 millions de dollars (2,0 millions en 2012).

Les immobilisations corporelles, les immeubles de placement et les immobilisations incorporelles acquis comprennent également les éléments sans effet de trésorerie liés aux contrats de location-financement, aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les intérêts capitalisés, pour un montant de 3,5 millions de dollars (5,7 millions en 2012).

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 mars 2013, des immobilisations corporelles et des immeubles de placement dont la valeur comptable se chiffrait à 4,7 millions de dollars ont été cédés (4,6 millions en 2012) et des immobilisations incorporelles dont la valeur comptable se chiffrait à 0,1 million ont été cédées (néant en 2012).

Engagements en capital

La Société a des engagements d'environ 35,3 millions de dollars au 30 mars 2013 liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles (26,2 millions en 2012).

13. Questions juridiques

La Société et certaines de ses filiales sont parties à des poursuites. La Société a déterminé que toute poursuite représente une question juridique courante inhérente à ses activités et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son bénéfice net consolidé, sur ses flux de trésorerie consolidés ni sur sa situation financière consolidée.

La Banque est partie à deux recours collectifs concernant des allégations voulant que certains frais facturés sur les cartes de crédit émises par la Banque ne soient pas autorisés en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec. La Banque a déterminé qu'elle a une solide défense contre ces deux recours, puisque les services bancaires et les informations à fournir sur les frais d'emprunt sont de compétence fédérale exclusive. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée en prévision des montants à payer, le cas échéant, dans l'éventualité d'une décision défavorable. Si le tribunal rend une décision défavorable à la Société, le risque global total serait d'environ 26,7 millions de dollars au 30 mars 2013.

14. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées à la note 35 des états financiers annuels figurant dans le Rapport annuel 2012 de la Société.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a établi des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

15. Instruments financiers

15.1 Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur, parce que les taux d'intérêt utilisés pour évaluer la valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés.

Le tableau suivant présente la juste valeur de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	30 mars 2013		31 mars 2012		29 décembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette	2 358,8 \$	2 520,0 \$	2 375,2 \$	2 533,4 \$	2 997,9 \$	3 162,5 \$
Dépôts	2 455,6 \$	2 482,2 \$	2 299,7 \$	2 328,9 \$	2 422,8 \$	2 453,5 \$

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction, qui sont inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la diminution des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

Notes annexes (non audité)

15.2 Hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise la hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les actifs financiers et les passifs financiers. Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

(en millions de dollars canadiens)		Au 30 mars 2013	Au 31 mars 2012	Au 29 décembre 2012
Poste du bilan	Catégorie	Niveau	Niveau	Niveau
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net	2	– \$	2
Placements à court terme	Disponible à la vente	2	187,9	2
Placements à long terme	Juste valeur par le biais du résultat net	2	7,4	2
Placements à long terme	Juste valeur par le biais du résultat net	3	–	3
Placements à long terme	Disponible à la vente	2	183,6	2
Créances clients et autres débiteurs	Dérivés	2	28,5	2
Créances à long terme et autres actifs	Dérivés	2	7,9	2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Dérivés	2	2,9	2
Autres passifs à long terme	Dérivés	2	–	2

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés au niveau 2 comprend une évaluation au moyen de données d'entrée basées sur des données de marché observables, directement ou indirectement, autres que les cours du marché. Les évaluations du niveau 3 sont fondées sur des données d'entrée qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Évolution de l'évaluation de la juste valeur des instruments classés au niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent du papier commercial adossé à des créances. Le tableau qui suit présente l'évolution de l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

(en millions de dollars canadiens)	30 mars 2013	31 mars 2012	29 décembre 2012
Solde au début	– \$	6,6 \$	6,6 \$
Plus-values, déduction faite des moins-values, comptabilisées en résultat net ¹	–	–	0,7
Transferts depuis le niveau 3 ²	–	–	(7,3)
Solde à la fin	– \$	6,6 \$	– \$

1 Présenté dans les autres produits des comptes consolidés de résultat.

2 Les placements sous forme de papier commercial adossé à des créances ont commencé à être négociés sur un marché actif dans la deuxième moitié de 2012, de sorte que ces placements sont évalués au moyen des cours du marché. La valeur comptable du papier commercial adossé à des créances a donc été transférée au niveau 2 dans la deuxième moitié de 2012.

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres de la période de l'exercice précédent ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré ou en raison de la mise en œuvre rétrospective d'IAS 19 – *Avantages du personnel*. La section Avantages postérieurs à l'emploi de la note 2 fournit plus détails à ce sujet.